

Commission de Suivi de Site (css) EPC France - commune de Cabriès réunion du 18 mars 2022

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS, SUIVANT ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 1 FÉVRIER 2021

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

	PRÉFECTURE DES BOUCHES DU RHÔNE	Représentée
PELOUX Jean-Philippe	DRÉAL PACA	Présent
	ARS	
LASCOUR Isabelle	DDTM	Présente
	DIRECCTE	
	SIRACEDPC	

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Titulaires

VENTRON Amapola	MAIRIE DE CABRIÈS / PRÉSIDENTE	Présente
SOUCHON Sylvie	MAIRIE DE CABRIÈS	Représentée
MORLOT Frédéric	MAIRIE DE CABRIÈS	
FARCI Claude	MAIRIE DES PENNES MIRABEAU	
LANGUILLE Vincent	MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Présent
MERCIER Arnaud	MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	
FREGEAC Olivier	MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Présent

Suppléants

ABELA Robert	MAIRIE DE CABRIÈS	Présent
VARTANIAN Frédéric	MAIRIE DE CABRIÈS	
MEDJATI Medhi	MAIRIE DE CABRIÈS	Présent
PATOT Gérard	MAIRIE DES PENNES MIRABEAU	
SLISSA Monique	MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	
MALLIE Richard	MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	
CIOT Jean-David	MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

ALLIGIER Franck	EPC FRANCE	Présent
ROTH Claude	EPC FRANCE	

Suppléants

LAMBERT Sébastien	EPC FRANCE	
CAPELLO Kevin	EPC FRANCE	Présent

COLLÈGE « SALARIÉS »

Titulaire

BENMERABET Mounir	EPC FRANCE	Présent
--------------------------	------------	---------

Suppléant

MIORCEC DE Kerdanet Brunehilde	EPC FRANCE	
---	------------	--

COLLÈGE « RIVERAINS »

Titulaires

CATTINO Joseph	CABRIÈS NATURE ENVIRONNEMENT (CNE)	Présent
CHARPENTIER Jérôme	SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE MARSEILLE	

Suppléants

VANDENBRANDE Gérard	CABRIÈS NATURE ENVIRONNEMENT (CNE)	Présent
MARSEILLE Christian	SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE MARSEILLE	
<i>PERSONNES QUALIFIÉES</i>		
POURTAINE Eric	CYPRES	Présent
ESTEVE Gilbert	SDIS 13	Présent
<i>SECRETARIAT</i>		
TREGLIA Mélanie	CYPRES	Présente

La réunion débute à 9h30.

L'accueil est fait par M. Amapola Ventron, Maire de Cabriès.

Monsieur Pourtain précise que la séance est enregistrée pour le compte-rendu.

FORMALITÉS STATUTAIRES - QUORUM

Nombre de membres : 18

Quorum : 9 (la moitié des voix délibératives)

Majorité : 12 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

<i>COLLÈGE ÉTAT (7 VOIX/PERS.) :</i>	<i>2 PRÉSENTS - 1 POUVOIR</i>	<i>21 VOIX</i>	<i>(142)</i>
<i>COLLÈGE COLLECTIVITÉS (6 VOIX/PERS.) :</i>	<i>4 PRÉSENTS - 1 POUVOIR</i>	<i>30 VOIX</i>	<i>(142)</i>
<i>COLLÈGE EXPLOITANT (21 VOIX/PERS.) :</i>	<i>2 PRÉSENTS - 0 POUVOIR</i>	<i>42 VOIX</i>	<i>(142)</i>
<i>COLLÈGE SALARIÉS (42 VOIX/PERS.) :</i>	<i>1 PRÉSENT - 0 POUVOIR</i>	<i>42 VOIX</i>	<i>(142)</i>
<i>COLLÈGE RIVERAINS (21 VOIX/PERS.) :</i>	<i>1 PRÉSENT - 0 POUVOIR</i>	<i>21 VOIX</i>	<i>(142)</i>

TOTAL : 10 PRÉSENTS- 2 REPRÉSENTÉS = 12 MEMBRES SUR 18 ET 156 VOIX DÉLIBÉRATIVES SUR 210 - LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DÉLIBÉRER VALABLEMENT.

Les différents points de l'ordre du jour sont abordés.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 16 FÉVRIER 2022

Le compte-rendu a été adressé à tous les membres de la commission.

Un vote est demandé par le secrétariat de la CSS pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la css du 16 février 2021 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :
La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la css du 16 février 2021.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 156

BILAN DE LA SOCIÉTÉ EPC FRANCE DEPUIS LA DERNIÈRE CSS

Un diaporama est présenté par Monsieur Capello (en annexe).

Précisions sur les diapositives :

Diapo 3 : Nous réalisons un audit de surveillance chaque année. Les audits de suivi de 2022 vont commencer à partir du mois de juin. Nous avons réalisé un PCA qui peut nous être utile en cas de problème d'approvisionnement de matières premières par exemple. Nous sommes certifiés Qualiopi.

Diapo 9 : Les deux inspections effectuées par la DREAL en octobre et novembre 2021 n'ont donné lieu à aucune observation ou remarque particulière.

Diapo 10 : Les audits internes fonctionnent sur le même principe que les inspections de la DREAL mais en interne, ils sont réalisés une fois par an.

Diapo 13 : Nous réalisons un certain nombre de formations internes qui permettent de travailler l'esprit d'équipe et la sécurité.

Diapo 14 : Une formation à propos des règles de sécurité sur les sites SEVESO est prévue à l'accueil de tous les nouveaux salariés, nous avons également une application sur les carrières avec casque de réalité virtuelle.

Diapo 15 : Nous avons réalisé un exercice POI avec les pompiers le 17 novembre 2021.

Diapo 16 : Depuis cette année nous disposons de l'outil « Waryme », il s'agit d'une application d'aide à la gestion de crise qui permet de visualiser en temps réel toutes les actions qui sont réalisées dans le cadre du POI et permet de confirmer que toute la procédure est appliquée correctement. Cette application permet un gain de temps important. Elle sera déployée prochainement sur les camions du site.

Diapo 18 : En 2020 nous avons créé une application smartphone qui permet de faire de la remontée d'informations en temps réel (envoi de photos notamment) vers les boîtes mails. Cette application est en cours de déploiement sur tous les smartphones d'EPC France. Concernant la sensibilisation du personnel aux questions de sécurité, nous distribuons à tous les salariés des livrets d'informations contenant notamment les retours d'expérience d'événements passés. Le livret est commenté lors de sa distribution.

Diapo 19 : La loi permet d'obtenir des garanties financières mutualisées pour tous les sites d'EPC France.

Un travail sur l'inventaire a été réalisé par le service informatique.

Remarque Monsieur Pourtain : Nous allons proposer une rencontre thématique pour présenter l'application « Waryme » qui peut être un outil très intéressant pour les industriels mais également pour les collectivités dans le cadre de leur PCS.

Monsieur Peloux : L'application « Waryme » fonctionne-t-elle avec le réseau téléphonique classique ? En cas de coupure pouvez-vous rebasculer sur une main courante classique en format papier ?

Monsieur Capello : Bien sûr, cependant pour que l'application ne fonctionne plus il faut se trouver dans une zone blanche ce qui est peu probable. L'application peut fonctionner même si le réseau est faible (3G).

Monsieur Abella : Il existe une zone blanche d'un kilomètre se situant entre Calas et Cabriès. Nous rencontrons encore des problèmes à ce sujet sur Cabriès.

Monsieur Capello : Nous avons fait un test au niveau des 4 dépôts, de l'entrée du site et des bureaux et l'application marche. Nous pouvons toujours tenir notre main courante sur papier, mais dans tous les cas nous aurons besoin de nous déplacer vers sur une zone où il y a du réseau, autrement nous ne pourrions pas appeler les services concourant à la gestion de crise.

Monsieur Pourtain : La préfecture, la DREAL, la mairie et le SDIS sont-ils dans votre automate d'alerte ?

Monsieur Benmerabet : Oui, ainsi que la police municipale.

Madame Ventron : Je suis très satisfaite de la présentation qui vient de nous être faite, je vois que des retours d'expérience sont réalisés, ainsi que des exercices avec le SDIS. Aucun accident du travail n'a été recensé en 2021, nous sommes correctement informés par le site et pour finir les visites d'inspection de la DREAL n'ont donné lieu à aucune remarque. En tant que maire je suis rassurée par le suivi très sérieux de ce site.

BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

M. Peloux présente un diaporama (en annexe).

Diapo 7 :

L'ensemble des rapports de visite d'inspection se trouvent sur le site Géorisques. C'est une obligation nationale depuis le 1er janvier. Nous sommes bien entendus vigilants sur les informations qui apparaissent dans ces rapports et pourraient poser un problème de sureté. L'objectif est d'assurer une transparence vis-à-vis du public mais ne pas dévoiler d'informations sensibles.

Diapo 9 : Concernant la dernière visite d'inspection orientée sur les mesures de maîtrise des risques définies dans l'étude de danger, un rapport devrait bientôt voir le jour pour conclure le réexamen de cette étude de danger.

La garantie financière mutualisée est une somme qui est bloquée, et qui peut être mobilisée par l'Etat en cas d'accident afin de mettre le site en sécurité. L'objet de cette garantie n'est pas d'indemniser les éventuelles victimes (personnes ou biens).

A propos des quantités autorisées : Lors de la dernière CSS nous avons abordé l'obligation de réduire les quantités sur le dépôt le plus au SUD afin de sortir le lotissement de la voilerie des zones d'effet du PPRT, cela a bien été fait.

Diapo 11 :

L'action nationale 100 mètres a été déclinée en PACA avec l'aide du CYPRES, qui a identifié les activités présentes dans un périmètre de 100 mètres autour des sites SEVESO. L'objectif était d'identifier les activités à risques pouvant générer des effets dominos si un accident industriel se produisait.

Des inspections sont réalisées sur les sites identifiés pour s'assurer qu'ils sont en règle vis-à-vis de la réglementation et pour informer les sites Seveso des activités recensées autour d'eux.

Concernant les produits stockés l'idée est d'avoir une connaissance fine des stocks (potentiel de danger, zones de stockage des produits potentiellement dangereux).

Cette connaissance doit être accessible en toute circonstances, par les autorités, les services de secours, y compris s'ils ne peuvent pas accéder au site.

Il y a également eu des évolutions réglementaires sur le POI, avec un renforcement de son contenu et l'obligation nouvelle pour les sites SEVESO seuil bas de réaliser leur POI, à cela s'ajoute une obligation de réaliser un exercice tous les 3ans.

Mme Ventron : Merci pour cette présentation, nous pouvons voir que nous ne sommes pas exposés à un risque d'effet domino, c'est important. Il faut rester très vigilant quand au risque feu de forêt.

PRÉSENTATION PPI

M. Pourtain présente un diaporama (en annexe).

Diapo 4 : Le PPI devrait être mis à jour en 2023 (une mise à jour est prévue tous les 3 ans).

Diapo 6 : La campagne d'information préventive est en cours de finalisation, la maquette va être proposée à l'exploitant dans quelques jours.

La campagne d'information du public est composée de 3 documents :

- Une lettre co-signée par monsieur le Préfet, madame la Maire et le directeur de EPC France. Cette lettre explique au citoyen la raison pour laquelle ils reçoivent ces documents et comment les utiliser.
- Une brochure régionale commune à tous les sites industriels de la région PACA. Elle présente ce qu'est un risque industriel, un site SEVESO, quelle est la réglementation, la gestion de l'urbanisme autour des sites SEVESO, l'objet des exercices PPI et POI et pour finir les ressources disponibles.
- Une double page simulant ce qui pourrait se produire en cas d'accident incluant une fiche détachable pouvant servir à l'affichage réglementaire dans les ERP.
- Une fiche spécifique sur Cabriès (périmètre du PPI de Cabriès, quels sont les risques importants pour le site, présentations du site).

Ces documents seront présentés sous blister.

Monsieur Pourtain : De combien d'impressions aurez-vous besoin en mairie ?

Madame Ventron : Il faudrait une version numérique et une cinquantaine d'exemplaires supplémentaires pour aider les personnes qui n'ont pas facilement accès au numérique.

Monsieur Pourtain : Nous pouvons viser une distribution fin avril/début mai

Madame Ventron : Nous avons déjà rencontré des problèmes de distribution avec Adrexo, pour cette campagne nous utiliserons donc la poste qui est beaucoup plus efficace.

Madame Ventron remercie la CSS pour ces informations pertinentes et se dit satisfaite de ces moments de concertation. Elle indique que la mairie de Cabriès sera très attentive à l'évolution du site.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 10h35.

La Présidente de la css

Amapola VENTRON
Maire de Cabriès





EPC
GROUPE

CSS Cabriès
18 Mars 2022

EPC FRANCE



Sommaire

- ➔ Bilan EPC 2020-2021
- ➔ Bilan du SGS

EPC FRANCE

Bilan EPC France

Certifications



Maintien des certifications :

- ISO 9001 : Qualité
- ISO 14001 : Environnement
- OHSAS 18001 : Sécurité, santé



Maintien certification :

- ISO 22301 : Continuité d'activité (PCA)

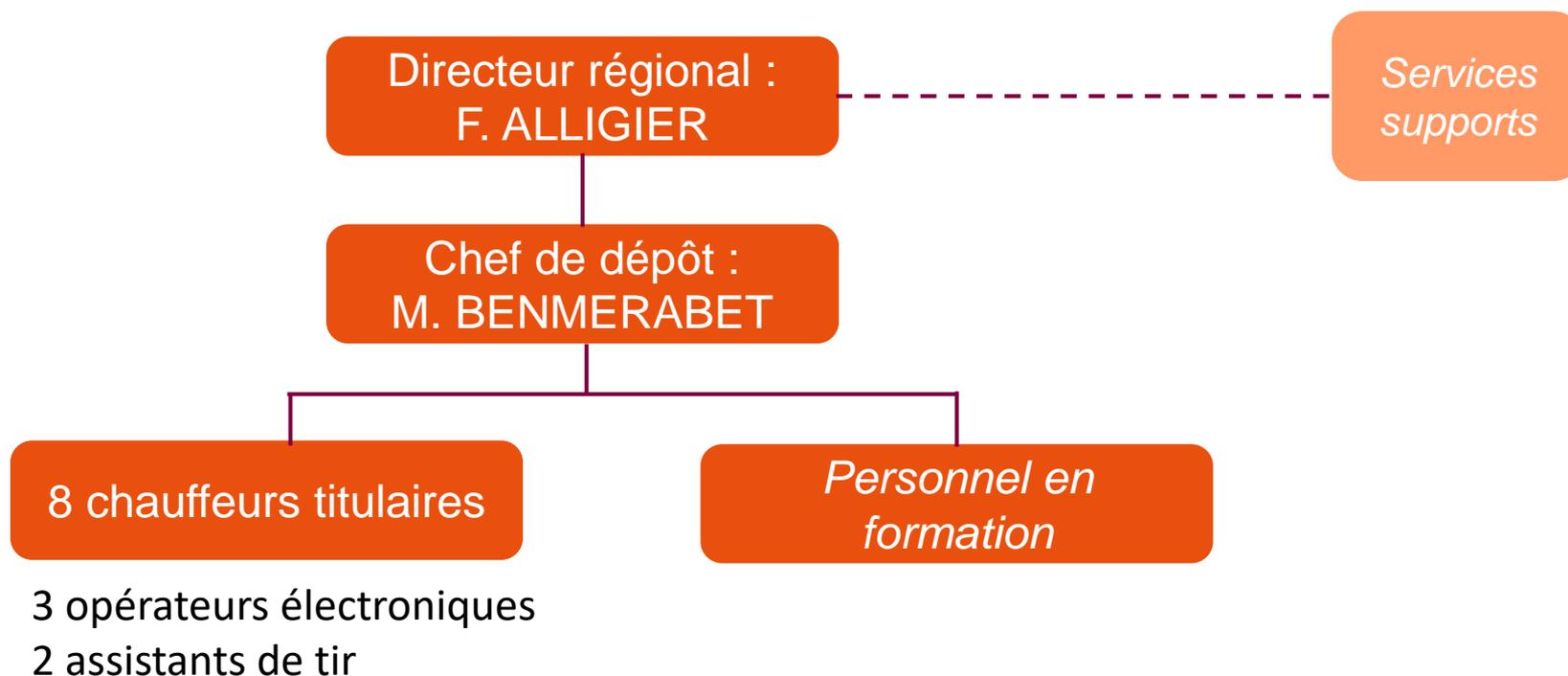


Obtention d'une nouvelle certification :

- QUALIOPi : Formation

Bilan du dépôt

L'organisation





EPC
GROUPE

Bilan du SGS

EPC FRANCE

Bilan du SGS

Bilan annuel, lors de la Revue De Direction (RDD)

RDD sept 2021

Bilan des actions et
indicateurs

Bilan des audits et
inspections

Bilan des Accidents
de Travail (AT) et
actions correctives

Bilan des Remontées
d'Informations (RI) et
Retours
d'Expériences (REx)

MATURITE DU SGS

Niveau moyen sur l'ensemble des Exigences :		87%
1 : Contexte de l'organisme	<p>Libellés explicites des niveaux de VÉRACITÉ</p> <p>Niveau 1 : L'action n'est pas réalisée ou alors de manière très aléatoire.</p> <p>Niveau 2 : L'action est réalisée quelques fois de manière informelle.</p> <p>Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée de manière assez convaincante.</p> <p>Niveau 4 : L'action formalisée est réalisée, améliorée et tracée.</p>	
2 : Responsabilité de la direction		0%
3 : Planification du SGS		
4 : Formation - Gestion documentaire		25 %
5 : Maîtrise opérationnelle - EIPS		75 %
6 : Audit Interne - RDD		
7 : Amélioration		100%

Les 7 thématiques du SGS

118 Critères évalués suivant 4 niveaux (de 1 à 4)

Bilan des inspections

Audits et inspections

Inspections réglementaires par la DREAL les 2/11/2021
et le 14/10/2021 pour contrôle routier



+ Vérifications réglementaires par des organismes de
contrôles agréés (Dekra, ...) : foudre, électricité, moyens
de manutention,...

Bilan des inspections

Audits et inspections

Audit Procédure
EIPS, SGS, ...

06/06/2021

Bilan des inspections

Actions de contrôle et de vérifications

- Contrôle des extincteurs
- Contrôle et maintenance des installations de télésurveillance
- Suivi et enregistrement des EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité, MMR)
- Plans de prévention : plans
- Contrôle des impacts foudres : absence d'impact foudre
- Test sirène et automate d'appel tous les 1^{er} mercredi de chaque mois

Bilan SGS

Actions de formation

3 types de formations

Règlementaires

ADR, CPT,
CACES...



La Classification ADR
(Matières dangereuses)

<p>Classe 1 Matières explosives</p> 	<p>Classe 2 GAZ</p> 	<p>Classe 3 Liquides inflammables</p> 
<p>Classe 4.1 Matières solides inflammables et matières autoréactives</p> 	<p>Classe 4.2 Matières sujettes à l'inflammation spontanée</p> 	<p>Classe 4.3 Matières hydroréactives</p> 
<p>Classe 5.1 Matières comburantes</p> 		<p>Classe 5.2 Peroxydes organiques</p> 
<p>Classe 6.1 Matières toxiques</p> 		<p>Classe 6.1 Matières infectieuses</p> 
<p>Classe 7 Matières radioactives</p> 	<p>Classe 8 Matières corrosives</p> 	<p>Classe 9 Matières et objets divers dangereux pour l'environnement</p> 

Bilan SGS

Actions de formation

3 types de formations

Règlementaires

ADR, CPT,
CACES...

Internes

Formations Esprit
d'Equipe et CAP
Santé



Bilan SGS

Actions de formation



3 types de formations

Règlementaires

ADR, CPT,
CACES...

Internes

Formations Esprit
d'Equipe et CAP
Santé

Continues

Trimestrielles
*Sécurité, Qualité ,
Environnement,
Sûreté, Transport*

Bilan SGS

Les faits marquants

DUER révisé

exercice POI le 17/11/2021

Résumé

Plan d'action

CHAUFFEURS / CONVOYEURS / ADMINISTRATIFS

- Combattre le feu 10:10:54
- Fermer les portes des dépôts 10:11:03
- Evacuation et blocage "RD 60" 10:11:14
- Actionner la sirène PPI 10:11:09
- Appeler le Chef de Dépôt 10:03:10
- Appeler les Pompiers (18) 09:18:33

DOI - DIRECTEUR DES OPERATIONS INTERNES

- Prendre le rôle de DOI 09:17:51
- Prendre les informations 09:33:54
- Recenser les personnes présentes sur site 09:34:22
- Appeler la Préfecture - Demander le déclenchement du PPI 09:58:11
- Appeler la Gendarmerie (17) 10:11:21
- Appeler la Mairie
- Appeler le Directeur Régional (Franck ALLIGIER)
- Appeler la DREAL 09:46:35
- Appeler le Directeur Général Délégué (Sébastien LAMBERT)
- Appeler le Directeur QSE (Claude ROTH)
- Préparer inventaire stock dépôts 09:40:15

PLAN DE SÉCURITÉ
Incendie - Explosion

Main courante
EXERCICE

Mercredi 17 novembre 2021 à 09h17

Organisation :
EPC France

WaryMe validé 2021

(CdD et

Astreinte)

Déploiement 2022

(Equipage Camions)

EPC FRANCE

FICHE REFLEXES



2 EN CAS DE DOUTE, DANS QUELLE SITUATION SUIS-JE ?			
	OUI	NON	NE SAIT PAS
Y a-t-il des victimes ?	3	0	2
Y a-t-il risque d'aggravation ?	3	0	2
Y a-t-il risque de propagation ?	3	0	2
Y a-t-il un danger potentiel d'explosion ?	3	0	2
Y a-t-il un danger potentiel chimique ?	3	0	2
Sommes-nous en mesure de maîtriser la situation sans aide ?	0	3	2
Sommes-nous en mesure de maîtriser la situation avec aide ?	0	3	2
TOTAL			

MOINS DE 11 : PREALERTE
Intervention selon fiches réflexes

DE 11 A 15 : ALERTE
Déclenchement du POI

PLUS DE 15 : CRISE
Demande de déclenchement du PPI

1 QUE DOIS-JE FAIRE ?

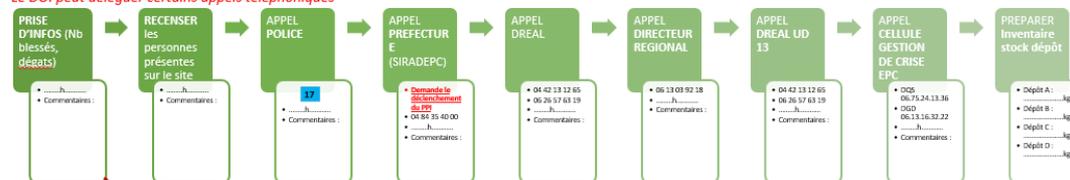
CHAUFFEURS / CONVOYEURS / ADMINISTRATIFS

En l'absence du chef de dépôt, un des chauffeurs prend le rôle de Directeur des secours et assure les appels téléphoniques



DOI – Directeur des Opérations Internes (DR, CdD ou chauffeur en cas d'absence des deux précédents)

Le DOI peut déléguer certains appels téléphoniques



3 QUE DOIS-JE DIRE ?

PRECISER

NE PAS RACCROCHER LE TELEPHONE AVANT LES POMPIERS
Ils peuvent demander un complément d'informations

ACCES

SOCIETE : EPC France		NATURE DU SINISTRE : <input type="checkbox"/> Incendie, <input type="checkbox"/> Explosion POI Déclenché <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		VENT : <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Fort En provenance de	
ADRESSE : Dépôt de Cabriès, Lieu dit « La Guérine »		LIEU EXACT : <input type="checkbox"/> Dépôt A d'explosifs <input type="checkbox"/> Dépôt B de détonateurs <input type="checkbox"/> Dépôt C d'explosifs <input type="checkbox"/> Dépôt D d'explosifs <input type="checkbox"/> Camion à l'extérieur <input type="checkbox"/> Non pyrotechnique		POINT DE PRESENTATION : <input type="checkbox"/> Bureau EPC France <input type="checkbox"/> PC Mobile	
INTERLOCUTEUR :		MATIERES DANGEREUSES : Présence d'explosifs OUI NON Qté : Akg, Bkg, Poids lourdkg		DECLENCHEMENT PPI : EPC demande le déclenchement du PPI : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
N° D'APPEL :		RECELEMENT : Nombre de personnes présentes sur site :		MESURES PRISES OU EN COURS : <input type="checkbox"/> Attaque du feu Evacuation du personnel <input type="checkbox"/> Blocage « RDSR/Le Bouchet » <input type="checkbox"/> Autres :	
NOMBRE DE BLESSES :		NOMBRE DE BLESSES :		ACCES : 1 - O Alerte Préalerte, Préalerte la DR sans déclencher, au déclencher de l'urgence, prendre contact la DR (MIRABEAU) Mer en direction de l'Etat 2 - Des Perires Mirabeau, Préalerte la DR en direction de Cabriès, faire envoyer A. Kiri et tourner à droite au Vallon de Baume Saragat, dans la Chapelle d'Arzac	

Version Février 2022

Bilan du SGS

Les accidents de travail et retours d'expérience

Aucun accident de travail

Bilan SGS

Les accidents de travail et retours d'expérience

**Aucun accident ou incident au sens du
risque technologique**

Identification
Traitement

**Application Smartphone pour
Remontées d'Informations**

Communication

Livret 2020 des RI et REX (interne et externe)
Flash sécurité / 1/4h sécurité
+ messages Sécurité sur écran dynamique (TV)

Bilan SGS

Les actions 2020/2021

- Réexamen quinquennal de l'EDD
- Elaboration de l'étude sismique
- Mise en place Wary Me
- Révision quinquennale étude sûreté
- Révision PPAM et Politique environnementale
- Renouvellement de la GF (GF mutualisée)

Actions 2022

- Inventaire et stock vulgarisé
- WaryMe déploiement (Camions)
- + ...



EPC
GROUPE

Merci pour votre attention

EPC FRANCE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission de Suivi de Site

« EPC Cabriès »

18 mars 2022



Ordre du jour

- Quorum
- Approbation du compte rendu de la CSS du 16/02/2021
- Présentation par EPC du bilan annuel 2021 et des actions menées et faits marquants depuis la dernière CSS
- Bilan de l'Inspection des installations classées depuis la dernière CSS
- Questions diverses
 - Information du public
 - Information sur le PPI



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. Quorum



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Approbation du compte rendu de la dernière CSS



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. Présentation EPC France du bilan annuel, des actions menées et faits marquants depuis la dernière CSS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. Actions de l'Inspection des Installations Classées depuis la dernière CSS

Actions de contrôle

- Contrôle des exploitants à plusieurs niveaux :
 - Inspections sur le terrain
 - Programmées (programme pluriannuel de contrôles),
 - Inopinées (inspections, exercices POI/PPI),
 - Circonstanciées (accidents, incidents, plaintes, épisodes de pollution, etc.).
 - Contrôles inopinés sur les rejets
 - Au travers de laboratoires mandatés par la DREAL
 - Sur les émissions atmosphériques, aqueuses et les tours aéroréfrigérantes
 - Inspection sur pièces
 - Plan de défense incendie,
 - Etc.
 - *Certains produits de sortie (ex : lettre de conclusion) visibles sur :*
<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees#/>

Actions d'autorisation / réglementation

- Autorisation de nouvelles installations
 - Instruction des demandes d'autorisation pour les régimes A, E
 - Définition droits et obligations -> arrêté préfectoral (AP)
- Encadrement de l'évolution des sites
 - Modifications substantielles / non substantielles -> APC
- Démarche de réduction constante des risques et des nuisances
 - Réexamen périodique conformément à la directive IED
Réexamen quinquennal des études de dangers pour les Seveso Seuil Haut
 - Examen d'études des risques sanitaires
 - Etc.

Certains produits de sortie (ex : lettre de conclusion) visibles sur :
<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees#/>

Actions de la DREAL 2021

- **Instructions et décisions administratives :**
 - Aucun AP / APC depuis la dernière CSS
 - Réexamen de l'étude de danger remise en fév 2020: en cours d'examen
 - Garanties financières mutualisées

 - **Dernières inspections réalisées :**
 - **2/11/2021 :**
 - Nomenclature - quantités autorisées - état des stocks
 - Inventaire des substances - Numérotation et étiquetage - division de risques
 - Accès et circulation dans l'établissement
 - Prévention des accidents - Protection contre la foudre
 - Evaluation des risques pyrotechniques
- > **Aucun écart réglementaire -> aucune suite administrative proposée**

Evolution réglementaires Post Lubrizol

Plan d'action portant notamment sur

- Le renforcement des dispositions pour anticiper et faciliter la gestion technique d'un accident
- Le renforcement de la prévention des incendies dans les stockages de liquides inflammables et combustibles
- Le renforcement de la prévention des incendies dans les entrepôts de matières combustibles

Mise en oeuvre du plan d'action textes réglementaires : 7 textes du 24 septembre 2020

- Volet « Seveso » Modification du code de l'environnement et de l'arrêté du 26 mai 2014
- Volet « État des matières stockées » Modification de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2010
- Volet « liquides inflammables et combustibles » Création de l'arrêté « récipients mobiles » et modification de l'arrêté ministériel du 3 octobre 2010
- Volet « Entrepôts » Modification de la nomenclature et de l'arrêté ministériel

Principales évolutions

- clarification des obligations d'échange d'informations et de coopération entre établissements Seveso voisins et avec les activités à proximité, AN100m
- exigences complétées sur la connaissance des produits stockés (quantités, typologie, localisation, etc.)
- renforcement de la prévention des incendies dans les stockages de liquides inflammables et combustibles
- renforcement de la prévention des incendies dans les entrepôts de matières combustibles
- objectifs et contenu des plans d'opération interne précisés (POI) : moyens pour permettre prélèvements 1/01/2023, dispositions pour nettoyer/dépolluer après accident
- fréquences minimales d'exercices des plans d'opération interne (POI) renforcées : un an pour les établissements Seveso seuil haut et trois ans pour les autres
- réexamen quinquennal des études de dangers accompagné d'un recensement des technologies à coût économiquement acceptable permettant une amélioration significative de la maîtrise des risques
- EDD : rajout connaissance des produits de décomposition en cas d'incendie 30/06/2025



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6. Points divers



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

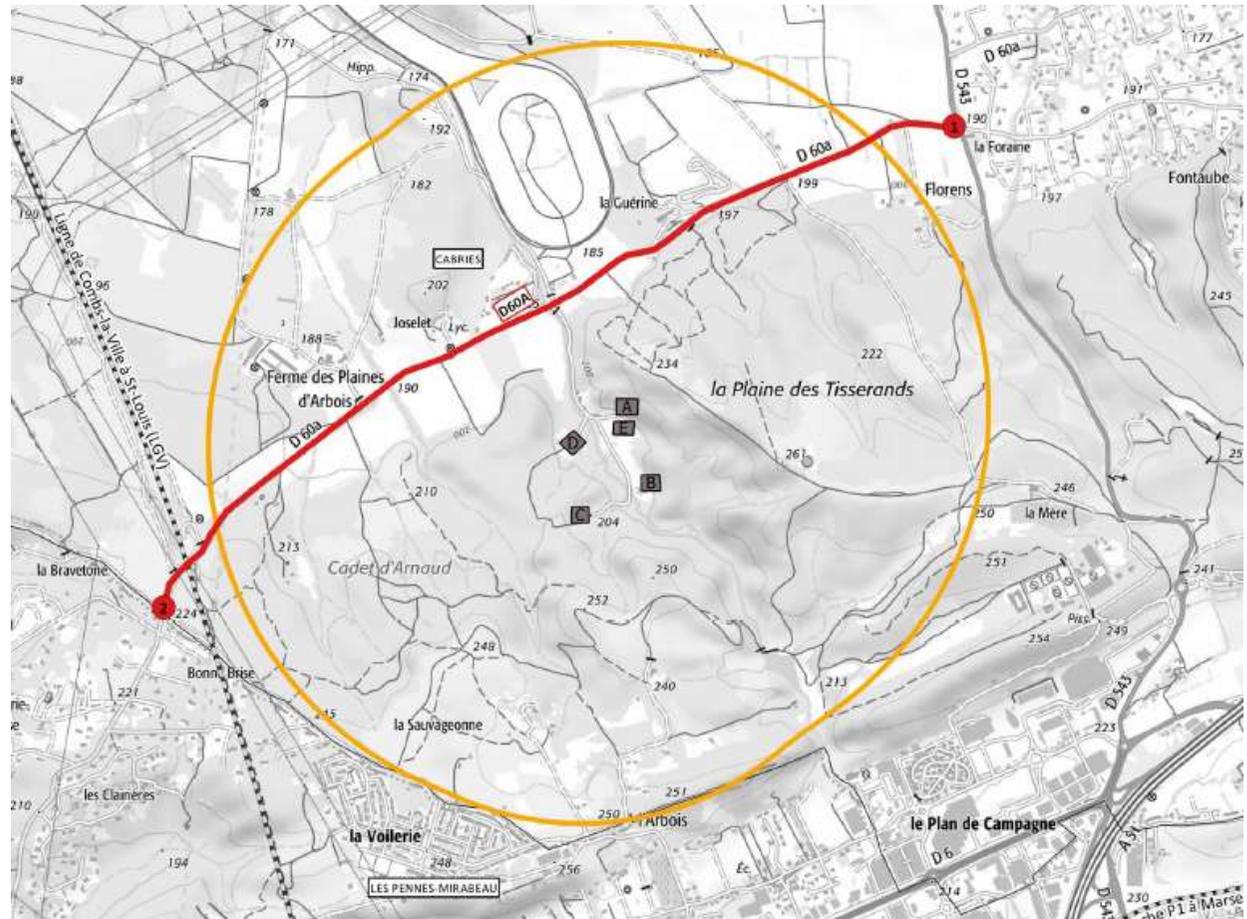
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Information du public (Intervention Cyprès)

Point sur les PPI

- Révision approuvée par arrêté préfectoral du 22/01/2020

Evolution du périmètre
en lien avec la
nouvelle connaissance
du risque
et les réductions du
risque opérées dans le
cadre du PPRT





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZU^P**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR